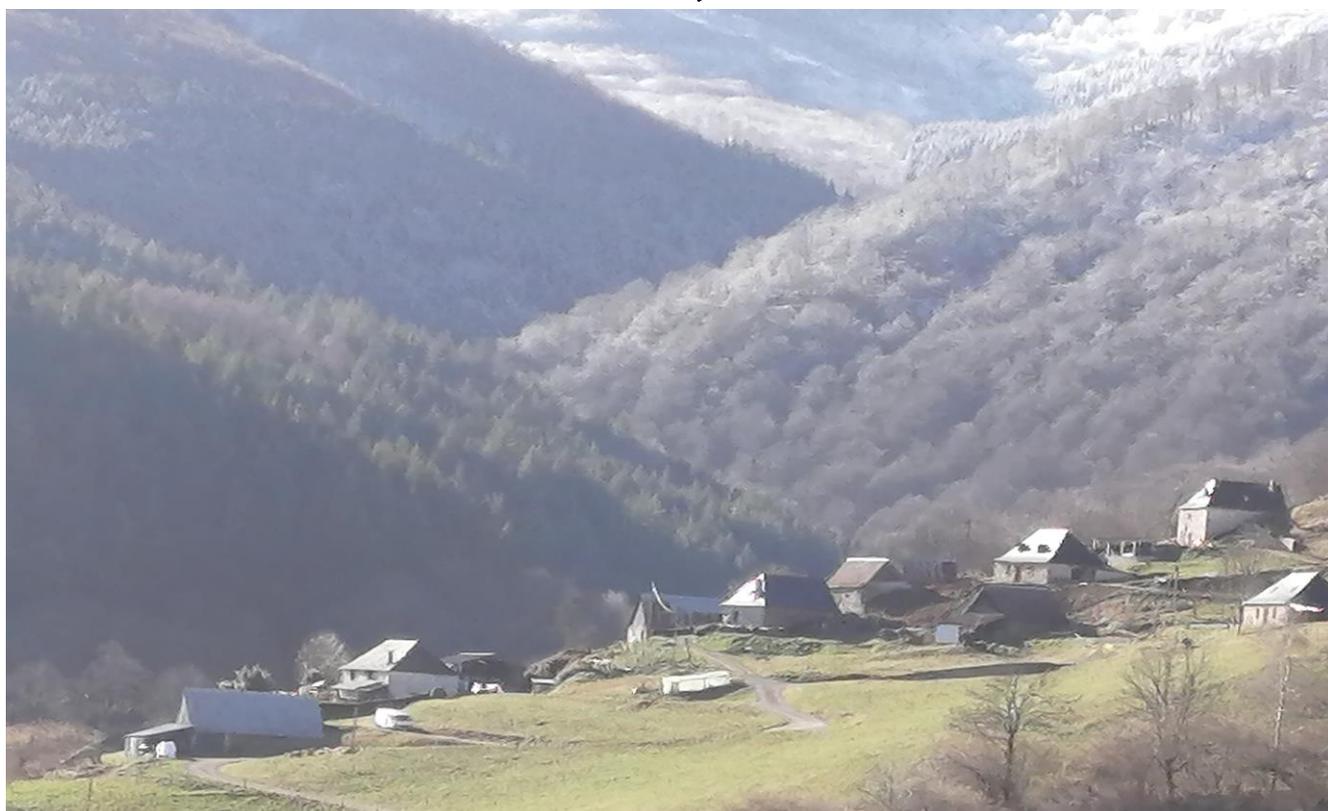


L'ALOSIEN

QUE DE NAOU

BULLETIN MUNICIPAL D'ALOS N° 8
JANVIER 2022



Mairie d'ALOS

☎ 05 61 66 45 60

e-mail : commune.alos@orange.fr

Directeur de Publication : Alain TORTET

Rédaction et mise en page : Brigitte DURAN - Adeline MAUDUIT
Martine TAJAN

LE MOT DU MAIRE

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous, par ce Bulletin Municipal, qui nous permet de faire l'historique de l'année 2021, et des actions engagées par la Municipalité.

Depuis Février dernier, la crise sanitaire n'a pas permis d'organiser les différentes manifestations, prévues sur la Commune.

Après une accalmie durant l'été, voici que cette pandémie s'amplifie sur cette fin d'année. Cela pose des problèmes à nous tous, ne pouvant organiser des moments conviviaux où l'on peut se rencontrer et échanger.

Les travaux, qui avaient pris du retard sur l'année 2020, ont été réalisés sur 2021, non sans difficultés. La dénomination et le numérotage des voies, sur la Commune, se feront 1^{er} semestre 2022. Nous disposons de toutes les plaques pour réaliser ce travail.

Un point précis des travaux, réalisés en 2021 et des projets pour l'année 2022, sera développé dans ce « Bulletin ».

Le Syndicat *ARP ET COUBLA* a été dissout par la Préfecture au 1^{er} Janvier 2017. Par un Arrêté de 2018, la Préfecture nous informe que ce Syndicat doit être relancé. Il devient « Groupement Syndicat Forestier *ARP ET COUBLA* ». Toutes les Communes, présentes lors de la dissolution, ont adhéré à la nouvelle structure. Avec la crise sanitaire, du retard a été pris pour la mise en place de l'organigramme de cette entité, qui est effective depuis Août 2021.

Courant 2022, un défibrillateur sera installé à la Salle Communale, sous le préau. Il sera accessible à toutes personnes, en cas d'urgence.

2022 sera une année charnière, avec les Elections Présidentielles en Avril, et les Législatives en Juin. **LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES SE FONT : Soit en Mairie, soit sur Internet  service-public.fr**

Espérons que l'année 2022 sera plus clémente, et nous permettra de pouvoir profiter des moments de rencontre et de convivialité.

Merci à toutes les Associations qui font le maximum pour dynamiser et faire avancer leur projet. Cela est compliqué, en cette période de crise.

Soyez prudents et prenez soin de vous.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous mes vœux les plus chaleureux, pour cette année 2022.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS



TOUTIS PER ALOS

En faveur de la préservation du patrimoine local

Chères Alosiennes et Chers Alosiens,

Toute l'équipe de Toutis Per Alos se réjouit du succès des actions proposées à l'ensemble des Alosiens et vacanciers venus découvrir notre commune.

Nous en avons pour preuve, l'importante participation de la population à nos animations au cours de l'été 2021 et, le soutien indéfectible de la Mairie dans nos projets.

Côté petit patrimoine, des volontaires ont remis en état le bassin Meouné, qui est désormais un havre de tranquillité pour le plaisir des Alosiens et des promeneurs.

Qu'en est-il du chantier de l'église ?

L'étude préalable de l'Architecte du Patrimoine, financée par la Mairie, se finalise. Les sondages complémentaires et les mesures de surveillance des fissures seront exécutés très prochainement afin de garantir les travaux sur le long terme.

Une deuxième réunion avec la Mairie, l'Architecte et TTPA permettra de fixer les priorités à engager sur le calendrier des travaux. Vous serez tenus informés !

2022 sera-t-elle l'année des grands travaux dans l'église ? C'est notre souhait et notre objectif prioritaire !

En attendant, si les conditions sanitaires le permettent, TTPA organisera un loto le 30 avril 2022 dans la salle communale. C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous, par ce Bulletin Municipal, qui nous permet de faire l'historique de l'année 2021, et des actions engagées par la Municipalité.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS. Notre bulletin semestriel vous apportera des précisions sur cet événement et ceux de l'été 2022.

Nous vous espérons nombreux !

Encore un grand merci à tous.

Passez de belles fêtes de fin d'année.

Sylvie MARTRES

Appels : prendre contact avec un Membre de l'Association dans le cadre de :

- la collecte d'objets pour le vide grenier

- la collecte de photos du temps sous les drapeaux de la guerre 1914-1918

Téléphone : 06 60 98 93 91

<https://www.facebook.com/toutisperals>

<https://toutisperalos.blogspot.com>

ttpalos09@gmail.com



LE MOT DU COMITE DES FETES

Que dire de cette année ? Encore une fois pas grand-chose...

Le Virus étant toujours présent, la fête de 2021 n'a, malheureusement, pas pu se faire.

Le protocole, imposé par la Préfecture, étant trop lourd pour pouvoir organiser des festivités de qualités (consommation de boisson uniquement à table, port du masque obligatoire pour acheter des boissons ou danser, 8m² par personne, ...), nous avons pris la décision, à contre cœur, de ne pas organiser de fête « officielle » (orchestres, buvette, mounjetade, ...).

2022 ne débutant pas très bien, nous ne savons pas encore si nous pourrions vous proposer une animation, cette année encore.

Organiser des fêtes qui n'auront pas lieu c'est dur, usant et décevant.

Mais restons optimiste !!!

Nous souhaitons que le virus soit bientôt maîtrisé, pour pouvoir vous revoir sur la piste de danse ou autour de la buvette. Et enfin célébrer notre beau village.

Président du Comité des Fêtes d'ALOS
Jérémy DURAND



A.C.C.A D'ALOS

Le bilan de la saison de chasse 2020-2021 a, somme toute, été correct avec un tableau de 39 sangliers et 1 cerf.

La saison de chasse de 2021-2022 a débuté, dès le mois d'Août, par un comptage des galliformes de montagne (perdrix grise), ainsi que des travaux de nettoyage, de débroussaillage (chemin des piqueurs, pistes forestières), et de bucheronnage pour notre cabane.

Pour ce début de saison 2021, il nous a été attribué 4 bracelets pour l'isard. Pour les galliformes de haute-montagne, nous pouvons prélever 2 perdreaux gris par chasseur (alors que la loi en autorise jusqu'à 20) mais, depuis le 18 Octobre, cette chasse a été interdite.

La chasse au grand tétras est fermée car, trop peu d'oiseaux ont pu être comptabilisés. Pour le chevreuil, nous avons 28 bracelets. Cette saison nous en avons vendus pour le tir à l'approche, chose que nous referons sur la saison prochaine.

Le sanglier se fait un peu rare car nous avons prélevé 10 pièces en cette moitié de saison. Néanmoins, nous avons eu la bonne surprise de prélever une biche et un faon (de plus de six mois). Un cerf a, également, été aperçu dernièrement (affaire à suivre).

La neige tombée en ce début Décembre nous a amputé une bonne partie de notre territoire (et c'est toujours le cas).

Une bonne nouvelle pour l'Association de Chasse tout de même, nous sommes enfin propriétaires de notre local situé au Hameau de La Rivière. Des aménagements pourront être réalisés dans la grange attenante au local courant 2022.

»



Le Président,
Armand MOLE

Le Président,
Armand MOLE

2 0 2 1

REPAS DE NOEL

T. T. P. A.

R I T E S

F E T E D U 1 5 A O U T

TOUTES CES ANIMATIONS ONT ETE ANNULEES EN 2021.

NOUS ESPERONS, VIVEMENT, QUE LA NOUVELLE ANNEE
2022 NOUS PERMETTRA DE NOUS RETROUVER ET
PROFITER DE TOUTES LES ANIMATIONS QUI ANIMENT
NOTRE VILLAGE.

NOUS POURRONS, A NOUVEAU, PASSER D'AGREABLES
MOMENTS CONVIVIAUX ENSEMBLE

GROUPEMENT SYNDICAL FORESTIER « ARP ET COUBLA »

Le Groupement Syndical Forestier « ARP ET COUBLA » est un Etablissement Public à caractère administratif, régi par le Code Forestier.

Depuis Juillet 2021, ce Groupement Syndical Forestier a réintégré son Siège Social au sein de la Mairie d'ALOS.

Afin d'exécuter les diverses tâches administratives, la Secrétaire de Mairie sera mise à disposition de ce Syndicat 2 heures/mois. L'Agent Communal assurera, quant à lui, l'entretien des pistes forestières. Ces mises à disposition seront facturées au Groupement Syndical Forestier « ARP ET COUBLA ».

Les Communes adhérentes à ce Syndicat sont les suivantes :

ALOS	LA BASTIDE DE SEROU
CASTILLON EN COUSERANS	C.C.C.P.
CAUMONT	CAZAVET
GAJAN	LACAVE
MAUVEZIN DE PRAT	MERCENAC
MONTESQUIEU AVANTES	MONTJOIE EN COUSERANS
PRAT BONREPEAUX	SAINT-LIZIER
TAURIGNAN CASTET	TAURIGNAN VIEUX

L'élection des Membres du Bureau a eu lieu lors du Conseil Syndical du 6 Novembre 2021 et se constitue de la façon suivante :

PRESIDENT	Alain TORTET
VICES-PRESIDENTS	Jean-Claude DEGA Jérémy BOUSQUET
SECRETAIRE	Ginette BUSCA

TRAVAUX SUR L'ANNEE 2021



VOIRIE

Deuxième tranche du Chemin de la Coumanie pour un montant de 11 300 €

Deuxième tranche Route de la Lauzère pour un montant de 23 800 €

Ces travaux ont été subventionnés à 30 % par la D.E.T.R⁽¹⁾ et le FDAL⁽²⁾

(1) *Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux*

(2) *Fonds Département d'Action Locale*



CONSOLIDATION DES PONTS DE « LA CAMPAGNE » ET DE « LA CILLERE »

Le montant des travaux s'est élevé à 40 600 € et ont été subventionnés à 30 % par la DETR et le FDAL



REFECTION RAMBARDE

La rambarde qui se situe à la sortie des appartements de la Mairie a été changée et installée dans la continuité de la précédente. Coût des travaux : 1 590 €



✚ ACHAT TABLE ET BANCS

Au hameau de « La Rivière », une table de pique-nique et deux bancs ont été installés. Nous constatons que cette installation est très appréciée par les randonneurs ainsi que les habitants de la Commune. Le Dimanche soir, ils s'y installent afin de déguster les pizzas confectionnées par TIM.



✚ PANNEAUX D'AFFICHAGE

Trois nouveaux panneaux ont été achetés afin de remplacer ceux, installés depuis plusieurs années, et qui sont très détériorés. Deux panneaux seront changés à la Mairie et un au hameau de La Rivière.



✚ REFECTION PEINTURE

Les peintures murales de la Mairie, de la Salle du Conseil Municipal et du couloir d'entrée ont été refaites. Des couleurs plus apaisantes et plus modernes ont été appliquées. L'Entreprise Alexandre FAUP a été sollicitée pour effectuer ces travaux.



✚ INFILTRATION D'EAU - REMPLACEMENT GOUTTIERE

Une infiltration d'eau a été constatée au niveau de la toiture de la Mairie. La gouttière défectueuse a été changée à la Salle Municipale. Les travaux ont été effectués par l'Entreprise BÂTI BOIS.

TRAVAUX PROGRAMMES POUR 2022

- + VOIRIE
3^{ème} tranche route de La Lauzère
Impasse Coste de Bic au village
Accès au cimetière du Clot

- + REFECTION TOITURE DE LA MAIRIE
Après constat, il s'avère que la toisite du bâtiment de la Mairie est en très mauvais état. Il sera remplacé par de l'ardoise. Coût des travaux : 45 000 €. Les demandes de subventions DETR - FDAL et Région ont été transmises aux Services concernés.

- + GLISSEMENT DE TERRAIN
Suite aux intempéries de Décembre 2021, un glissement de terrain s'est produit à l'embranchement de la route de La Lauzère et de l'Artiguenard. Un enrochement devra être réalisé. Un « devis » est en cours de réalisation par l'Entreprise SENTENAC.



- + ACHAT MOBILIER
Le mobilier existant est utilisé depuis de nombreuses années et montre quelques signes de fatigue. La table et les chaises vont être renouvelées.
- + SONDAGES MUR DE L'EGLISE
Des témoins ont été posés sur plusieurs fissures et des sondages, pour contrôler le sous-sol au niveau des fondations, sont en cours.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Nous vous rappelons que le Service de collecte, en porte à porte, des encombrants vient en **COMPLEMENT** des déchèteries, et **NON EN REMPLACEMENT** de celles-ci.

➤ Ces collectes concernent les **équipements ménagers** usagés, qui ne rentrent pas dans une voiture, sièges rabattus tels que :

- **Mobilier** : matelas, sommiers, meubles usagés (tables, fauteuils, canapés, armoires)
- **Gros Electroménager** : machines à laver, cuisinières, congélateurs, réfrigérateurs ...

N.B. : Lors du remplacement d'un électroménager, le vendeur est tenu de reprendre l'ancien appareil

- **Autres biens d'équipement** : nous contacter

➤ **Ne sont pas compris dans la collecte des encombrants** :

- Les déchets verts qui sont à déposer en déchèterie
- Les déchets de construction (déblais, gravats, décombres, toiture, ciment, plâtre) à déposer en déchèterie
- Les plastiques agricoles ne sont pas acceptés en déchèterie, voir avec la Chambre d'Agriculture
- Les bois (planches, palettes, poutres ...) à déposer en déchèterie
- Les produits toxiques et leurs emballages sont à déposer en déchèterie **sauf** : explosifs, amiante, produits radioactifs, objet contenant ou ayant contenu du mercure, médicaments, extincteurs, cartouche ou bouteilles de gaz
- Les déchets spéciaux : batteries à déposer en déchèterie
- Les ordures ménagères
- Les pneus des véhicules légers sont à déposer en déchèterie. Les pneus agricoles et poids-lourds ne sont pas compris dans la collecte et sont interdits en déchèterie
- Cuves à fuel/mazout

N.B. : Pour toute question concernant les déchets amiantés, veuillez contacter la Société SAICA NATUR SUD au 05 61 04 44 44

L'inscription est obligatoire sur la Feuille de Collecte, soit auprès de la Mairie, soit auprès du Service des Déchets de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées.

La veille au soir de la collecte : les encombrants devront obligatoirement être placés, de façon accessible sur la partie publique, devant l'habitation de l'utilisateur inscrit et de façon à ne pas gêner la circulation.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux les collectes, vous pouvez nous envoyer vos listes par mail : service.dechets@couserans-pyrenees.fr

Réception des listes : le Vendredi précédent le jour de collecte, avant 12 heures

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire par mail ou au : 05 61 66 69 66

SECTEUR VAL COUSERANS	
JOURS	MOIS
22	MARS
17	MAI
04	JUILLET
27	SEPTEMBRE
29	NOVEMBRE

TRI DES DECHETS AU CIMETIERE

Malgré nos recommandations sur le TRI DES DECHETS, nous constatons que les consignes affichées à l'entrée du cimetière et au niveau des conteneurs

NE SONT TOUJOURS PAS APPLIQUEES

Nous vous rappelons que la sélection des végétaux et des plastiques est indispensables. Deux affiches pour le « COMPOSTAGE » et le « TRI DES DECHETS » sont affichées.

Nous vous demandons, à nouveau, de bien vouloir suivre ces consignes. Ces gestes simples permettent de privilégier notre environnement. Bien faire le tri a pour objectif de pouvoir réutiliser des plastiques pour en faire des produits recyclés et les végétaux deviendront un bon compost.

Ce compost est mis à la disposition des habitants. Les personnes intéressées devront se faire connaître à la Mairie.

Le prélèvement devra être exécuté dans les conditions fixées par Mr le Maire.

INFORMATIONS IMPORTANTES

URBANISME

A compter du 1^{er} Janvier 2022, dans le cadre de la dématérialisation, les dossiers d'urbanisme pourront être déposés à la Mairie mais, également, via internet sur le site : <https://sve.sirap.fr>

TRANSPORT A LA DEMANDE

Ce moyen de transport est une solution de mobilité pour tous les habitants de l'Occitanie. Les destinations correspondent vers Saint-Girons et Saint-Lizier.

Vous devez effectuer votre réservation par téléphone 05 34 14 01 72 du lundi au vendredi de 14 h à 17 h (sauf les jours fériés).

2 0 2 1



Jérôme BLAY
Chantal et Francis DELARY
Carine et Christophe HUYBERECHTS
Eva LARTIGAUD
Laurent VERGNEAU

Sarrat du Bouch
Le Tir
La Lauzère
Village
Village

MARIAGE



Adeline MAUDUIT et Sébastien PAILHAS
24 Septembre

AU REVOIR

Raymond MOLE	19 Janvier
Jean-Louis PAILLIAS dit « Nougé »	17 Février
Odette DEBAYLE	3 Avril
Aimé PRADINES	26 Juillet
Marinette FOUNAU dit « Mougi » Montesquieu Avantès	14 Septembre
Jean-Louis PAILLAS « Campagne »	24 Septembre
Renée MARROT	4 Décembre

